

TOUTES LES SPÉCIALITÉS COLOMBOPHILES sont en vente à la Pharm. du Progrès 163, GRANDE-RUE, 163 ROUBAIX

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS	Nord et Ultramarins	3 mois	6 mois	1 an
	France métropolitaine	22.00	40.00	76.00
	Belgique	23.00	42.00	78.00
	Union Postale Tarif A	25.00	45.00	82.00
	Tarif B	30.00	55.00	95.00

ANNONCES	ROUBAIX	58 à 71, Grande-Rue, 70, 84 et 10-06, Inter 6.	CHATELAIN
	TOURCOING	26, rue Carnot.	FOURCADE
	PARIS	15, rue Falguère, 74, 87-07.	POSTAUX
	MOYENNES	15, boulevard de l'Industrie, 74, Louvre 09-08.	ST LÉLIE

Pour vos Rhumes vous serez de suite calmés par l'emploi du SIROP BERTON réservé aux grandes personnes Le flacon : 9 fr. 00 (impôt compris) Pharm. du Progrès 163, GRANDE-RUE, 163 ROUBAIX

## LE MINISTÈRE LAVAL A DÉMISSIONNÉ

Une fois de plus, les radicaux-socialistes avaient refusé leur collaboration au Président du Conseil sous le prétexte qu'il n'y avait pas de crise ministérielle

REVIENDRONT-ILS AUJOURD'HUI SUR CETTE DÉCISION ?



LE MINISTÈRE LAVAL AU JOUR DE SA FORMATION On remarque au centre MM. MAGINOT, BRIAND, LAVAL et TARDIEU (Photo Keystone.)

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 12 JANVIER (MINUIT.)

M. Pierre Laval est allé porter ce soir au président de la République la démission collective du Cabinet. Cette démission, pour être comprise, doit être placée après toute une série d'épisodes dont nous rappellerons les principaux.

Avant même que ne survint la mort de M. Maginot, ministre de la Guerre, M. Pierre Laval songait à offrir sa démission à M. Doumer. Il pensait qu'avant d'engager les importantes parties diplomatiques qui vont se jouer à Lausanne et à Genève, il convenait de mettre un terme à nos luttes intestines et, pour ce faire, de réaliser si possible l'Union nationale à quoi nous sommes les victorieux sur l'Allemagne et la victoire du franc.

M. Briand ayant fait connaître son intention de prendre le repos que lui prescrivaient les médecins, le président du Conseil jugeant que le moment était venu de procéder à ce changement de gouvernement.

Sur ces entrefaites, M. Maginot succomba. Sa mort était de nature à précipiter le cours des événements.

Dans la journée d'aujourd'hui, deux faits importants se sont produits. Le premier, c'est que M. Pierre Laval s'est mis d'accord avec le ministre des Affaires étrangères pour laisser à M. Doumer le libre choix des mesures les plus propres à résoudre la crise politique virtuellement ouverte. Le second, c'est le refus des radicaux-socialistes de collaborer avec M. Pierre Laval, tout au moins dans le cadre du ministère démissionnaire.

Après ce refus, pourquoi M. Laval ne s'est-il pas borné purement et simplement à pourvoir de titulaires les ministères des Affaires étrangères et de la Guerre ? Jusqu'à une heure avancée de la journée, on semblait croire dans les milieux politiques que cette solution prévaldrait en cas de refus radical-socialiste. M. Pierre Laval n'en a pas moins recouru aux grands moyens.

N'en fait-il point conclure que le président du Conseil ne désespère pas encore de s'attacher le concours des radicaux-socialistes. Ceux-ci, dans leurs libérations d'aujourd'hui, ont laissé entendre que leur refus, valable pour aujourd'hui, ne l'était peut-être pas pour demain.

M. Pierre Laval est un pacificateur. Il souhaite que la retraite de M. Briand ne soit pas l'occasion d'une campagne d'agitation qui, à la veille des élections, porterait préjudice aux intérêts moraux et matériels de la France. S'il est appelé — comme on le pense — par M. Doumer à reformer le Cabinet, il s'efforcera de réaliser sur le plan de la politique intérieure une formule d'entente. S'il ne peut y parvenir, c'est alors, et alors seulement, qu'il reprendrait, sinon tous ses collaborateurs actuels, au moins des personnalités représentant le même dosage politique.

R...

différents événements de la matinée:

### L'ENTREVUE LAVAL-BRIAND

M. Pierre Laval, président du Conseil, est arrivé mardi, à 10 h. 15, au Quai d'Orsay. Il est monté immédiatement dans les appartements de M. Aristide Briand où il a été reçu par le ministre des Affaires étrangères.

M. Pierre Laval a quitté, à 11 h., le Quai d'Orsay. En descendant de l'appartement de M. Aristide Briand, M. Laval a déclaré aux journalistes: « J'ai eu une conversation très amicale avec M. Aristide Briand. Nous avons été en parfait accord sur toutes les questions. Un conseil de Cabinet va se réunir dans une demi-heure à la présidence du Conseil.

### A L'ÉLYSÉE

En quittant le Quai d'Orsay, M. Laval s'est rendu à l'Élysée pour faire part au président de la République de son entretien avec M. Briand.

### AU CONSEIL DES MINISTRES

A midi, à l'issue du conseil de Cabinet qui venait de se tenir au ministère de l'Intérieur, M. Pierre Laval a remis à la presse le communiqué suivant:

« Le président du Conseil a mis ses collègues au courant de la situation et de la volonté qu'elle lui inspire à la veille des importantes réunions internationales, d'associer l'ensemble des partis du gouvernement à la conduite des affaires publiques.

« Le Conseil a été unanime à approuver M. Pierre Laval et pour lui assurer sa pleine liberté d'action, les ministres et sous-secrétaires d'Etat ont mis leurs portefeuilles à la disposition du président du Conseil ».

### M. ARISTIDE BRIAND A MIS SON PORTEFEUILLE À LA DISPOSITION DE M. LAVAL

Avant de se séparer, les ministres et sous-secrétaires d'Etat ont signé la lettre par laquelle ils mettent col-

lectivement leurs portefeuilles à la disposition du président du Conseil.

Cette lettre a ensuite été apportée au Quai d'Orsay, par M. Noël, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, et M. Briand, qui n'assistait pas au Conseil de Cabinet, y a, à son tour, apposé sa signature.

La décision des ministres et sous-secrétaires d'Etat de mettre leurs portefeuilles à la disposition du Conseil ne doit pas être interprétée comme impliquant « ipso facto » la démission collective du Cabinet.

Celle-ci ne pourra, en effet, être pratiquement envisagée que si les pourparlers que M. Laval va engager avec les chefs des différents partis de gouvernement, lui permettent d'envisager la possibilité de reconstituer le ministère sur des bases élargies.

### LES RADICAUX ACCEPTERONT-ILS DE PARTICIPER AU POUVOIR ?

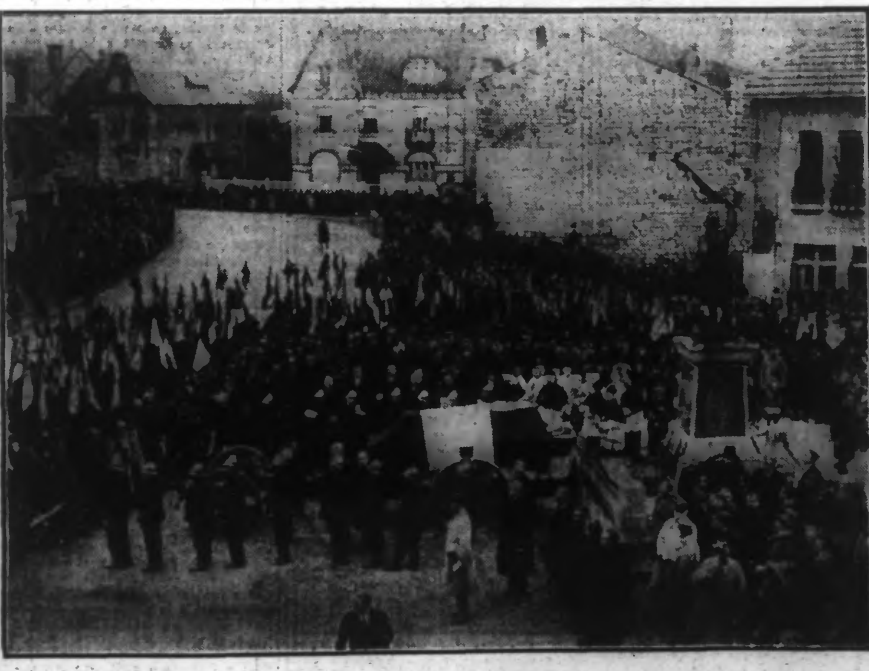
Paris, 12 janvier. — La décision prise ce matin par les collaborateurs de M. Laval n'a pas provoqué dans les couloirs de la Chambre, une grosse surprise.

L'événement était escompté depuis le jour où M. Laval avait manifesté l'intention de s'efforcer de reconstituer le ministère sur une base plus large, de manière à associer aux responsabilités du pouvoir tous les partis de gouvernement à la veille des conférences internationales de Lausanne et de Genève.

Les commentateurs ont plutôt porté sur les chances de succès d'une pareille tentative. Bien que le groupe radical-socialiste, qui a siégé ce matin au Palais-Bourbon, n'ait pas été officiellement appelé à en délibérer, des conversations qui se sont engagées, il semble résulter qu'il est à tout le moins divisé, sinon en majorité opposé à répondre favorablement à la proposition que doit lui faire M. Laval.

(Lire la suite page 2.)

## LES FUNÉRAILLES DE M. MAGINOT A REVIGNY



LE CERCUEIL DU MINISTRE DE LA GUERRE DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS DE REVIGNY, PETIT VILLAGE DE LA MEUSE, OÙ L'INTELLIGENT A EU LIEU POUR M. MAGINOT

## UN BEAU COUP DE FILET DE LA POLICE ROUBAISIENNE

# Les bandits de la Fosse-aux-Chênes ont été arrêtés hier à Roubaix

Kistiaens et Ovaere, qui se cachaient rue de Naples, furent surpris par l'irruption des policiers. — Ils s'enfuirent par les toits et furent appréhendés rue de Rome, l'un à l'entrée d'une cour, l'autre dans des cabinets

## KISTIAENS, QUI NE VOULAIT PAS SE RENDRE, FUT BLESSÉ LÉGÈREMENT AUX PIEDS

EN SEPT JOURS, ILS AVAIENT DÉPENSÉ 16.000 FRANCS

Enfin le cauchemar est fini ! Car c'était un véritable cauchemar que vivaient beaucoup de gens depuis qu'ils savaient les hardis cambrioleurs de retour à Roubaix. On les voyait partout, on les signalait au même moment en quinze endroits différents. La police était sur les dents et néanmoins les bandits demeuraient introuvables !

Toutefois leur piste était suivie pas à pas et d'heure en heure, peut-on dire, depuis leur audacieux forfait. Il était matériellement impossible aux deux compères de passer au travers du filet si bien tendu par la police.

Lundi soir la Sûreté roubaissienne apprenait que ceux qu'on recherchait si activement étaient à Roubaix et l'enquête, rodomontée menée, permit de découvrir le gîte où ils se terraient, rue de Naples.

On décida d'agir vite. Le terrain fut reconnu et mardi, à 15 h. 15, l'affaire était dans le sac. Ovaere d'abord, Kistiaens ensuite furent arrêtés sans coup férir et sans qu'ils aient pu faire usage de leurs armes, comme ils se l'étaient promis.

### Les bandits traqués

Rappelons d'abord brièvement le harcelé coup de force qui lança la police aux troupes d'Ovaere et de Kistiaens.

Le mardi 5 janvier, vers 19 h. 15, deux individus, revolver au poing, furent surpris dans le bureau de Prates de la rue de la Fosse-aux-Chênes à Roubaix et, devant les six employés terrorisés, ils réclamèrent tout ce qu'ils possédaient en numéraire, soit une cinquantaine de mille francs.

Puis, toujours sous la menace de leurs revolvers ils gagnèrent la porte et s'enfuirent.

Mais deux braves jeunes gens les poursuivirent. Ils essayèrent deux coups de feu. Quelque peu refroidis par ce geste, ils perdirent la trace des fuyards, place de la Nation. L'enquête ouverte immédiatement par M. de la Chassagne de Sereys, commissaire de police du 4<sup>ème</sup> arrondissement, permit de savoir que les voleurs avaient pris la route de la Belgique.

Effectivement Ovaere et Kistiaens se cachèrent jusqu'au lendemain soir dans une carrière près de Mouscron.

Dès lors commença pour les deux complices une vie de tapage continu. Pourchassés, traqués sans répit, ils n'eurent plus une minute de repos.

Le mercredi soir 6 janvier ils revinrent à Roubaix et entrèrent dans un cabaret de la rue de l'Alma. De là, ils se firent amener un taxi qui stationnait place de la Gare et conduire à Amiens.

Mais, en cours de route, le chauffeur reconnut l'identité de ses voyageurs et, redoutant les suites de sa complicité involontaire, il simula une panne de voiture à Lens.

En vieux renards qu'ils sont, Ovaere et son inséparable Kistiaens ne gardèrent bien de prendre le train pour Paris. Ils louèrent tout simplement un autre taxi, qui les mena dans la Capitale. Ce deuxième chauffeur, lui aussi, reconnut les deux bandits et c'est ainsi que la police put de nouveau suivre leurs traces.

La Sûreté générale de Paris entra alors en action. En moins de vingt-quatre heures elle retrouva la piste

il entra dans un café et conta sa mésaventure.

D'aucuns ne virent qu'une « bonne blague » ; mais d'autres, à leur tour, racontèrent la chose et c'est ainsi que, de fil en aiguille, la rumeur parvint à un agent de Sûreté.

Quant au brave homme, héros de cette petite histoire, on ne sait pas s'il persista à rechercher dans les cours voisins de la rue de Naples la parenté à qui il voulait présenter ses vœux.

Chez Marie Hantson, n'avaient-ils pas déclaré, en exhibant leurs armes et un nombre respectable de cartouches, qu'ils étaient disposés à se défendre jusqu'au bout. Car, disaient-ils, le moins qui les attendait, s'ils étaient pris, c'étaient les travaux forcés à perpétuité.

Il fallait donc prendre ses mesures en conséquence.

M. Dautun pensa d'abord à demander des cuirasses spéciales à la police parisienne. Mais le temps était précieux. On ne pouvait songer à attendre ces engins. Alors, le chef de la Sûreté usa d'un stratagème.

Il alla voir, mardi matin, la mère d'Alphonse Ovaere, laquelle habite rue Delattre, cour Saint-Joseph, et il lui tint ce langage :

« Vous allez nous accompagner. Vous irez devant la maison où s'est réfugié votre fils et vous lui direz: « Alphonse, rends-toi. Tu n'as pas tué, tu as seulement volé; tu ne risques donc que la prison. Mais si tu tiens tête à la police, si tu tires et que tu atteignes quelqu'un, alors tu risques l'échafaud. Alphonse, rends-toi pendant qu'il en est temps encore. »

Mais la vieille femme refusa, alléguant son état de santé, lequel, il est vrai, est très mauvais. Ne devant compter sur aucun secours de ce côté, M. Dautun résolut d'agir sans tarder et avec le concours de ses seuls hommes.

### Un marchand de lait battu faillit faire avorter la manœuvre

Montés dans une camionnette et dans un taxi, M. Dautun et ses quatre agents de Sûreté arrivèrent rue de Naples.

Non loin de la cour où ils devaient opérer stationnait un paisible marchand de lait battu et, autour de lui, plusieurs ménagères attendaient leur tour.

Or, en voyant arriver les deux autos bondées de policiers, l'une de ces ménagères quitta précipitamment sa place et rentra à toute vitesse dans la cour Dubrulle.

On sut après que c'était la mère de De Veerman laquelle, sans doute, aurait avorté son fils si elle en avait eu le temps.

Mais, déjà, les agents sautaient sur le trottoir et s'engouffraient dans la cour. M. Dautun, à la tête de ses hommes, se dirigea vers le numéro 2 et frappa.

(Lire la suite page 3.)



LES DEUX BANDITS: OVAERE (à gauche) ET KISTIAENS (à droite), LES JAMBES ALLONGÉES SUR UNE CHAISE (Ph. J. de R.)

### Un plan de campagne

M. Dautun, chef de la Sûreté de Roubaix fut, bien entendu, mis au courant de ce bruit qui paraissait quelque peu fantaisiste. Il le fit contrôler, et le sous-brigadier Smet, chargé de ce travail, ne tarda pas à se convaincre qu'en effet Ovaere et Kistiaens devaient se trouver chez un certain Deverman, lequel, avec sa femme, habite rue de Naples, 2, cour Dubrulle.

Nous ne dévoilerons pas toutes les ruses qu'il fallut employer pour en arriver là. Disons simplement que le « tuyau » était excellent. Depuis lundi soir au moins, les cambrioleurs se trouvaient dans cette maison.

L'enquête venait donc de faire un grand pas.

Mais, somme toute, le donc difficile, c'est-à-dire la capture, restait encore à faire. On devait s'attendre à une sérieuse résistance, si l'on en croyait les menaces proférées à Bobigny par les bandits, et que nous avons rapportées.

Mais, malgré les plus actives recherches, on ne pouvait dénichier leur gîte quand...

### Les rumeurs ont parfois du bon

...Quand un agent de Sûreté surprit une rumeur qui, immédiatement contrôlée, apporta la clef de l'énigme.

Voici ce qu'elle disait, cette rumeur, exhortée de-ci de-là, de bouche en bouche.

Lundi soir, un homme qui, comme tout d'autres, accomplissait ses tournées annuelles de « d'écroueries » s'en vint chercher un parent qui, lui avait-on dit, habitait une cour de la rue de Naples.

Notre homme visita une, deux, trois cours et ne trouva pas sa parenté. Il en avisa une quatrième. C'était la cour Dubrulle, 84, rue de Naples.

Il frappa à la première porte venue. Personne ne répondit. Etouffé, le visiteur, qui avait pourtant entendu des bruits à l'intérieur, ouvrit délibérément pour demander le renseignement désiré... et il se trouva en face de deux individus qui, revolver au poing, le conduisirent en joue !

Notre homme faillit s'évanouir de frayeur, d'autant plus que l'un des individus, le saisissant par le bras, lui dit :

« T'es de la police ?

Interloqué, le malheureux nia avec force. Ce que voyant, l'autre le lâcha et lui montra la porte en lui disant :

« Ça va, te peux aller; mais il faudra la boucler. Si te racontes que tu nous as vus, il sera l'ortouvier... »

Le brave homme ne se le fit pas dire deux fois. Il sortit à reculons de cette maison si peu hospitalière et quitta la cour en vitesse.

Il ne respira que lorsqu'il se retrouva dans la rue.

Puis, étonné par une telle émotion,



LES CURIEUX STATIONNENT DEVANT LES LOGEAS DE LA SÛRETÉ, RUE DU MARÉCHAL-FOCH (Ph. J. de R.)

## Après la réunion de la Commission mixte la Chambre syndicale patronale métallurgique de Roubaix-Tourcoing adopte une réduction de salaires d'environ 10 0/0

### LES PATRONS INDÉPENDANTS PRENDRONT UNE DÉCISION AUJOURD'HUI

Nous avons longuement développé dernièrement les modalités de la clause de l'accord Laval du 3 juillet dernier, qui est aussi insérée dans l'accord du 24 août entre syndicats patronaux et ouvriers de la métallurgie.

On sait que cette clause avait trait à la procédure à suivre en cas où de tels faits nouveaux viendraient à apparaître dans la situation économique, comportant des modifications dans les conditions générales de travail ou de salaires.

Or, la Chambre syndicale métallurgique de Roubaix-Tourcoing et le groupement interprofessionnel de Roubaix-Tourcoing (patrons indépendants), ont fait appel à cette procédure, respectivement pour la métallurgie et le textile, les 4 et 5 décembre.

Dès lors, suivant la procédure inaugurée, des entrevues ont eu lieu entre représentants patronaux et ouvriers pour tenter de se mettre d'accord sur le principe d'une réduction de salaires, adoptée par les premiers.

Ces entrevues n'ayant pas abouti à une entente, une commission mixte — conformément à la clause précitée — s'est réunie mardi après-midi, sous la présidence de M. Gerrois, inspecteur divisionnaire, 24, avenue Louise, à La Madeleine.

Cette commission mixte devait tout d'abord...